

Volet B

**Copie à publier aux annexes du Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**



18063986

Déposé / Reçu le

- 9 AVR. 2018

au greffe du tribunal de commerce

N° d'entreprise : 0403.201.482

Dénomination

(en entier) : **BNP PARIBAS**

(en abrégé) :

Forme juridique : Société ANONYME DE DROIT FRANÇAIS

Siège : 75009 PARIS, 16 BOULEVARD DES ITALIENS, France

Succursale : Montagne du Parc 3, 1000 Bruxelles.

(adresse complète)

Objet(s) de l'acte : Mise à jour de la publication des pouvoirs de signature de BNP Paribas SA, succursale de Belgique, à partir du 25 janvier 2018.

1. Mandataires Délégués

Les Mandataires Délégués de BNP Paribas SA et membres du Board de BNP Paribas SA, succursale de Belgique, sont :

- Bruno SOMERHAUSEN
- Marc VAN HOVE
- Dirk DEWITTE
- Filip DIERCKX
- Paul GENNART

Les Mandataires Délégués ont tout pouvoir, par signature conjointe, pour engager la succursale. Un Mandataire Délégué peut signer avec un autre Mandataire Délégué ou dans des cas spécifiques avec un Mandataire Général de BNP Paribas SA ou un Mandataire Spécial de BNP Paribas SA, succursale de Belgique.

2. Mandataires Spéciaux

Deux Mandataires Délégués peuvent nommer des Mandataires Spéciaux par procuration interne. Ceux-ci n'ont pas de pouvoir de délégation.

Les Mandataires Spéciaux de BNP Paribas SA, succursale de Belgique, sont :

- Jan VAN OTRIVE
- Carole JAMES
- Chris DRIESEN
- Stijn PAREWYCK
- Antoine MEYERS
- Véronique LAMBERT
- Ralf DE CLERCQ
- Luc DE VITS
- Wim VAN VLAENDEREN
- Thierry D'HAUTCOURT
- Daniël VERMOESEN

Les Mandataires Spéciaux ont le pouvoir, par signature conjointe, d'engager la succursale pour les opérations telles que définies dans leur procuration.

Les signatures minimum requises sont fonction de la valeur sous-jacente de l'engagement :

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers

Au verso : Nom et signature

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 19/04/2018 - Annexes du Moniteur belge

Réservé
au
Moniteur
belge

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 19/04/2018 - Annexes du Moniteur belge

Volet B - Suite

< 250.000 Euro : 2 Mandataires Spéciaux

De 250.000 à 1.000.000 Euro : 1 Mandataire Spécial + 1 Mandataire Délégué

> 1.000.000 Euro : 2 Mandataires Délégués

Bruno SOMERHAUSEN
Mandataire Délégué

Marc VAN HOVE
Mandataire Délégué

Pour extrait conforme.

Mentionner sur la dernière page du Volet B :

Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes
ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers

Au verso : Nom et signature